



AUJOURD' HUI COMME IL Y A VINGT ANS

Il a bien fait, Khrouchtchev, pour le vingtième anniversaire de l'agression naziste, d'évoquer la personne et le destin d'Hitler. Il a bien fait aussi de préciser que celui qui osera bouleverser l'équilibre mondial et européen par la guerre finira aussi tragiquement que le dictateur à la croix gammée.

« Notre peuple n'a jamais été aussi fort au point de vue militaire » a dit M. K. Et il a ajouté: « ...nous sommes obligés d'augmenter notre budget militaire et nos forces armées ».

Mais qui donc « oblige » la Russie — qui prêche aux autres le désarmement total — à être la gagnante de la course aux armements?

Personne ne doute aujourd'hui que la Russie soit forte; tout comme, il y a vingt ans, personne ne mettait en doute la formidable préparation militaire allemande. Et même, on peut encore parler d'un équilibre de forces entre l'Orient et l'Occident, ce qu'on ne pouvait pas faire au temps d'Hitler.

Mais à quoi donc a servi la formidable préparation militaire de l'Allemagne naziste?

M. Khrouchtchev qui use de la même arrogance verbale que celle d'Hitler, des mêmes épithètes excessifs, a dit, en substance, qu'à la fin de 1961 l'U.R.S.S. et ses alliés signeront le traité de paix avec la République démocratique allemande.

Ce qui voudrait dire que les droits alliés dans l'ancienne capitale allemande seraient annulés sur l'initiative unilatérale du gouvernement soviétique.

Evidemment Khrouchtchev a commis une grosse faute de calcul. La plus grosse peut-être. Car les Etats-Unis et l'Occident ne peuvent pas abandonner Berlin sans s'abandonner eux-mêmes, de même qu'il y a vingt ans la France et l'Angleterre ne pouvaient pas abandonner la Pologne sans s'abandonner elles-mêmes. L'erreur de Khrouchtchev est grave et rappelle de façon menaçante l'erreur commise par Hitler le 1er septembre 1939.

Il y a une voie de salut — et il faut espérer qu'on s'y engagera — une possibilité que le secrétaire d'Etat Dean Rusk a offert à la Russie: revoir avec calme tous les aspects compliqués de la situation allemande. Les engagements des puissances alliées sont trop graves et il faut donner à Khrouchtchev toutes les opportunités d'éviter les fautes de calcul qui pourraient lui être fatales — et être fatales au reste du monde — a dit en substance Dean Rusk.

Mais Khrouchtchev et ses acolytes sont-ils en condition de comprendre la valeur politique, humaine et pacifique de cette saine et loyale proposition?

Il faut l'espérer.

H. R.

MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul-Henri SPAAK.

Président: Robert Schuman.

Vice-Président: Robert BICHET, Sir Robert BOOTHBY, Hermann PUENDER.

Délégué général à la Propagande: André PHILIP.

Délégué général aux Relations Extérieures: Docteur J.-S. RETINGER

Trésorier: Baron BOEL.

Secrétaire général: Robert van SCHENDEL.

CONSEIL INTERNATIONAL

Président: Robert Schuman

Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux, des Comités nationaux en exil et des Organisations associées.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: ROBERT SCHUMAN, Hermann ABS, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, P. R. BENTZ van den BERG, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Arthur CALTEUX, CRAVATTE, René COURTIN, Jean DRAPIER, Mulhis ETE, Fritz ERLER, Palmiro FORESI, André FRANCOIS-PONCET, Han FURLER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, LASKARIS, Lord LAYTON, René LHULLIER, Eduard LUDWIG, Salvador de Madariaga, Roger MOTZ, Franco NOBILI, H. R. NORD, Randolfo PACCIARDI, André PHILIP, Georges REBATTET, Dr. J. H. RETINGER, Dieter ROSE, Etienne de la VALLÉE-POUSSIN, Ernst von SCHENCK, Carl WISTRAND, Terje WOLD, Robert van SCHENDEL.

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président Georges BOHL

COMITE D'ACTION

Président André FRANCOIS-PONCET

COMMISSIONS

Commission Économique et Sociale Herman ABS
 Commission pour la Jeunesse Robert SCHUMAN
 Commission Culturelle Salvador de MADARIAGA

MOUVEMENTS AFFILIES

Ligue Européenne de Coopération Économique Baron BOEL
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie Roger MOTZ
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe André PHILIP
 Nouvelles Équipes Internationales Auguste De SCHRIJVER
 Union Européenne des Fédéralistes Enzo Giacchero
 Centre d'Action Européenne Fédéraliste Henri BRUGMANS

ORGANISATIONS ASSOCIEES

Association Européenne des Enseignants

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) Denis de ROUGEMONT
 Collège d'Europe (Bruges) H. BRUGMANS, Recteur
 Commission de l'Europe Centrale et Orientale Étienne de la VALLÉE-
 Directeur

ORGANISATION ADHERENTE

Conseil des Communes d'Europe Jean BARETH

ORGANISATIONS ASSOCIEES

(voir la brochure « Construction Européenne »)

SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

BRUXELLES: 44 rue Belliard, Tel. 13.45.75

SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général André PHILIP
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Franco NOBILI
 Secrétaire Général Philippe DESHORMES
 Siège: 44 rue Belliard - Bruxelles, 4 - Tel. 13.45.75

LES CONSEILS NATIONAUX: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie.

La rencontre Kennedy - Khrouchtchev

La rencontre spectaculaire de MM. Khrouchtchev et Kennedy, à Vienne, en ce printemps 1961, a laissé derrière elle quelques perplexités.

En premier lieu Jack Kennedy qui avait annoncé sa ferme intention de rompre avec les erreurs de ses devanciers et de restituer, notamment, aux diplomates le rôle qui leur revient, n'a pas hésité à se rendre personnellement en Europe pour rencontrer amis et adversaires et se dispose à sillonner la planète en tous sens, suivi ou précédé de son vice président et de son secrétaire d'Etat.

En second lieu la rencontre au super sommet n'a pas été, quoi qu'on en dise, suprasensationnelle. Gorgées d'extraordinaire depuis qu'on leur parle de conquérir l'univers, les foules ont vu d'un oeil las les deux grands « patrons » du monde qui pourraient, d'un instant à l'autre, les précipiter dans le néant, échanger des sourires anodins. Ignorant ce qu'ont pu se dire les deux dangereux adversaires au cours de leur tête à tête, les peuples se sont contentés d'épiloguer sur les attraits de leurs épouses respectives.

Au cours de cette rencontre de Vienne, si platement débonnaire en apparence, mais qui n'en a pas moins, opportunément ou non, relégué dans l'ombre les autres rencontres européennes, ni M. Kennedy ni M. Khrouchtchev ne pouvaient raisonnablement espérer qu'ils modifieraient leurs points de vue réciproques, quel que pût être leur ascendant à l'un et à l'autre.

M. Kennedy a donc entrepris un voyage qu'il s'était tout d'abord promis de ne pas faire et

dont il ne pouvait espérer qu'il apporterait une solution à ses problèmes; comme, d'autre part, malgré sa jeunesse il a passé l'âge des voyages d'étude, faut-il conclure qu'il espérait, à travers ces contacts humains avec les chefs de ses principaux alliés et son principal adversaire, trouver une inspiration politique dont l'Amérique paraît avoir besoin?

Les premiers échecs de l'administration Kennedy, en politique étrangère, à Cuba et au Laos, ont dû être, pour le jeune Président, particulièrement cuisants. Il a vu, dans les premiers mois de son arrivée à la Maison Blanche, s'aggraver la question internationale: à Cuba les exilés ont fait fiasco, au Laos la pression communiste s'accroît, l'U.R.S.S. renouvelle ses menaces contre le statut de Berlin.

Depuis le jour où le Président Truman recula devant ce qu'il

considérerait un risque: porter un coup décisif, hors du théâtre d'opération coréen, à la Mandchourie industrielle et militaire, l'Amérique s'en est plus ou moins tenue à la doctrine du «risque calculé» qui mène à la dispersion des engagements américains à travers le monde sans apporter de résultats appréciables. Dans le «message spécial sur les besoins urgents de la nation» que le Président Kennedy a lu le 25 mai dernier devant le Congrès, on peut déceler une tendance à revenir à la tradition démocratique des très larges engagements extérieurs. Le renforcement des armes conventionnelles prévu par le message montre que le Président Kennedy accepte le risque de conflits locaux.

Toutefois affronter les conflits locaux signifie accepter l'éventualité d'avoir à les résoudre par des relations bilatérales plus ou moins étrangères au système de défense collective et de solidarité politique, mais aussi culturelle et économique qui s'est instauré ou consolidé avec l'O.T.A.N. et tant d'autres organisations occidentales. Il faudrait donc envisager, pour le moins, une dualité de la politique américaine, selon qu'il s'agit de l'Asie ou de l'Europe. En fait il semble impossible que M. Kennedy envisage de mener une politique indépendante en ce qui concerne la question de Berlin: l'Allemagne, en montrant qu'elle est déterminée à demeurer unie aux démocraties de l'Ouest, constitue le plus solide obstacle à l'expansionnisme soviétique en Europe libre.

La rencontre de Vienne avait été préparée dès la fin de février. Nul doute que, du côté soviétique, elle fasse partie du programme de propagande consistant à démontrer au monde



L'organisation économique de la grande Europe

Le Comité des Ministres, du Conseil de l'Europe, réuni à Strasbourg au niveau des Délégués, du 24 au 31 mai, sous la présidence de M. Felician Prill, Représentant Permanent de la République Fédérale d'Allemagne, a examiné les textes adoptés par l'Assemblée Consultative, lors de ses sessions de mars et avril 1961.

Au début de la réunion, M. Costas Ashiotis, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères de la République de Chypre, a déposé, en séance publique, l'instrument d'accession de son pays au Conseil de l'Europe. Le Président, au nom de ses collègues, a adressé à M. Ashiotis ses souhaits de bienvenue.

(suite de la page 3)

que l'U.R.S.S. est prête à toutes les négociations au nom de la paix. M. Kennedy l'a-t-il jugée utile, profitable, ou n'a-t-il pas osé l'éviter de peur que cette même propagande ne l'accuse de se dérober aux possibilités d'entente?

De ces deux alternatives, assez peu convaincantes l'une et l'autre, nous préférons la première: le manque d'audace n'est pas dans le style du jeune Président et il faut souhaiter qu'il garde son style qui est susceptible d'entraîner l'adhésion du courage et de l'intelligence.

Il reste à voir quel profit M. Kennedy saura tirer des entretiens de Vienne.

A. GINI



Dans le domaine des problèmes économiques européens, le Comité a décidé de faire sien, dans les grandes lignes, le texte de l'Assemblée recommandant aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires, afin que la Convention de l'OCDE soit rapidement ratifiée et que, d'une façon générale, les travaux de l'O.E.C.E. soient poursuivis dans le cadre de la nouvelle organisation. L'Assemblée recommande notamment que l'activité du Groupe d'Aide et de Développement y soit entièrement intégrée.

Le Comité a décidé de transmettre cette Recommandation au Comité préparatoire de l'OCDE, ainsi qu'au Groupe d'Aide et de Développement.

En ce qui concerne les liaisons à établir entre l'OCDE et d'autres organisations européennes et internationales, le Comité a notamment approuvé la partie de la Recommandation de l'Assemblée qui rappelle son opposition à toute proposition de créer une nouvelle assemblée parlementaire européenne.

Toujours dans le cadre de la coopération économique en Europe, le Comité a décidé d'attirer l'attention des gouvernements sur la Recommandation formulée par l'Assemblée au sujet des relations entre la

Communauté Economique Européenne, l'Association Européenne de Libre-Echange et les autres pays membres du Conseil de l'Europe. Il a, en outre, décidé de transmettre ce texte, pour avis, à la C.E.E., à l'A.E.L.E. et au Comité des Vingt-et-un. L'Assemblée recommande au Comité des Ministres d'inviter les gouvernements des pays membres de la C.E.E. et de l'A.E.L.E. à déclarer qu'ils sont disposés à entamer des négociations en vue de la conclusion d'un accord d'association entre la C.E.E. et l'A.E.L.E.

L'O.E.C.E. et le Conseil de l'Europe avaient décidé de créer un centre universitaire agronomique méditerranéen sur recommandation de l'Assemblée Consultative. Le Comité des Ministres a décidé de charger le Secrétaire Général de préparer, en étroite collaboration avec le Secrétaire Général de l'O.E.C.E., un instrument juridique précisant le statut, le programme et la gestion financière et administrative de ce centre.

L'Assemblée, lors de sa dernière session, s'était penchée également sur les problèmes de la circulation routière en Europe. Elle avait recommandé au Comité des Ministres d'inviter la C.E.M.T. à assurer la participation de tous ses Etats membres aux travaux d'un groupe d'experts chargés de l'élaboration d'un Code européen de la route. Le Comité a transmis ce texte à la Conférence Européenne des Ministres des Transport.

Les Délégués des Ministres ont décidé de tenir leur prochaine réunion le 3 juillet à Strasbourg.

LA TENTATION DE LA GLOIRE

A propos de la « stupéfiante aventure » des généraux français qui voulurent il y a quelques semaines, de leur propre initiative, défier le monde entier pour garder une Algérie française, nous relevons dans France-Europe (mai-juin 1961), un intéressant éditorial du directeur de ce périodique, Claude-Marcel Hytte, dont nous citons quelques extraits pour nos lecteurs. Bien entendu fidèle au principe qui lui impose de ne pas prendre parti dans les polémiques qui peuvent s'élever au sein du monde libre, le B.E. ne prétend pas souscrire au point de vue de France-Europe, mais seulement reproduire quelques considérations d'un français européeniste sur un problème français.

Bien que le premier homme lancé dans le cosmos ait fait le tour de notre planète en moins de deux heures, on ne se douterait certes pas, à voir où en sont les relations entre les grands, les moins grands et les petits, que la terre des hommes est maintenant réduite à des dimensions qui ne devraient guère laisser de place aux querelles nationales et idéologiques. C'est ainsi que le moment a paru bon aux généraux les plus connus de l'armée française pour se lancer dans la plus stupéfiante des aventures.

Un nationalisme anachronique

(...) il serait sans doute injuste cependant de les juger comme de simples aventuriers, de les croire guidés seulement par l'intérêt et l'ambition personnelle. Leur tentative fut une folie mais dont nous sommes tous un peu responsables. Anesthésiée par un nationalisme anachronique la France, en guerre depuis plus de vingt ans, a laissé insensiblement son armée de plus en plus isolée de la métropole et tenue dans l'ignorances des vrais problèmes de no-

tre époque, prendre dans sa vie une place démesurés. Elle lui a confié des tâches qui n'étaient pas les siennes et qui constituaient de redoutables tentations. Sans les interminables guerres d'Indochine et d'Algérie, le putsch ne pourrait pas s'expliquer. Sur l'esprit de chefs militaires peu préparés sinon inaptes à appréhender toute la complexité des phénomènes politiques à l'échelle mondiale, cette situation anormale devait créer une sorte de vertige.

Un changement de cap nécessaire

— (...) L'épreuve est sévère. Parce que la foule aime les vainqueurs, de Gaulle en sort personnellement grandi et avec des pouvoirs renforcés. Mais le régime est atteint, la France affaiblie. Plus profond que jamais est le vide entre le peuple et l'Etat, car le Gouvernement a témoigné de sa faiblesse, le Parlement de son inexistence en tant qu'organe d'expression de la nation, les institutions de leur fragilité. Tout, dans ce pays, qui ressemble de plus en plus à une République sud-américaine, repose sur un seul homme, mortel... et faillible comme les autres dont, par surcroît, les agents d'exécution, peu sûrs ne le garantissent pas contre un nouveau coup de force.

Quel usage de Gaulle va-t-il faire d'une victoire qui n'est peut être qu'un répit? La rébellion matée, il s'est aussitôt employé à la tâche ingrate et difficile de réprimer et d'épurer l'administration civile et militaire, de découvrir les complaisances et les complicités, de faire en sorte que les amateurs de putsch soient définitivement



hors d'état de recommencer. Le problème essentiel n'est cependant pas d'arrêter et de châtier les coupables, il est de politique générale et de donner un coup de barre qui ferait prendre à ce pays un autre visage et une orientation nouvelle. Les positions connues et immuables du Chef de l'Etat rendent ce changement de cap aléatoire.

La confiance n'est pas à restaurer seulement dans l'armée mais dans le pays où le peuple n'a plus de contact avec les institutions. On prête au Président de la République le projet de réformer la Constitution. Mais dans quel sens? Nous serions fort surpris que ce soit dans celui d'une participation plus active des forces vives de la nation à l'élaboration et à l'application de mesures sociales, économiques et politiques.

Amarrer solidement l'Asie et l'Afrique à l'Occident

(...) Le soutien des pays amis et alliés n'a pas fait défaut à de Gaulle durant les dramatiques journées d'avril. Cette unanimité montre l'intérêt que l'Occident tout entier porte au règlement libéral de l'affaire algérienne qui n'est elle-même qu'un élément du grand problème posé au monde libre: empêcher les jeunes nationalismes africains et asiatiques de basculer dans le camp soviétique, les amarrer solidement à l'Occident par des liens nouveaux comportant des avantages mutuels fondés sur une libre coopération et sur l'égalité des droits. En d'autres termes, il est plus clair que jamais que le règlement du conflit algérien, cessant définitivement d'être un affaire française, est devenu d'intérêt commun pour un bloc occidental justement inquiet de l'accumulation de ses échecs et qui voit sa marge de manoeuvre se rétrécir dangereusement.

Face à nos alliés, face à l'O.N.U., face à l'OTAN, face à l'Europe, comment imaginer

que de Gaulle modifiera les positions qu'il réaffirmait à sa dernière Conférence de presse? Attendons-nous, au contraire, à le voir relancer ses revendications bien connues. S'agissant des Nations-Unies « la France, disait-il le 11 avril, ne veut participer ni par ses hommes, ni par son argent à aucune des entreprises actuelles ou éventuelles de cette organisation ». Lorsqu'on le questionna sur la défense militaire, il proclama « le droit et le devoir des puissances européennes d'avoir une défense nationale qui leur soit propre »; donc la France doit posséder « les moyens de se défendre ». Et pour élever leurs conditions de vie « la grande affaire, l'ambition capitale, la condition qui domine tout » c'est que les Français « se rassemblent pour une grande tâche nationale » (allocution du 8 mai).

Les faits les plus sensationnels ont beau démontrer que la France ne peut pas, ne pourra plus jamais posséder les moyens de se défendre seule, pas davantage poursuivre seule une réelle expansion économique, il n'en a cure. Alors que les moins informés sont convaincu que les Etats-Unis sont seuls — puisque l'Europe unie fait défaut — à être assez riches, assez puissants pour pouvoir, malgré un certain retard, tenir tête aux Russes sur le plan de la recherche spatiale, des satellites et des fusées, comme sur celui des moyens militaires, sans diminuer le niveau de vie de leurs habitants, le Chef de l'Etat n'en continue pas moins à placer les problèmes de la défense et de la puissance économique à l'échelon national. Cette cécité, volontaire ou non, a quelque chose de proprement hallucinant. Elle nous force à admettre que l'homme qui a entre les mains les destinées français est définitivement rivé à des formules vi-

des. Et cela alors que les événements qui se déroulent à un rythme vertigineux, font surgir sans cesse de nouveaux problèmes et qu'il saute aux yeux que les recettes d'autrefois ne conviennent plus parce qu'elles ont perdu tout leur sens. Pour tout dire d'un mot, il est politiquement dépassé.

Une vue périmée des choses

Ainsi, dans un monde en totale transformation et qui nous somme impérieusement de choisir entre hier et demain, de Gaulle, tout en reconnaissant que notre évolution « est liée au grand mouvement qui emporte l'univers », reste irrémédiablement tourné vers le passé. Par sa volonté, la politique extérieure de notre pays n'est pas dictée par la réalité, par la géographie, par le nouveau rapport des forces né de la deuxième guerre mondiale et la décolonisation accélérée, mais par l'amour-propre, l'orgueil national et une vue périmée des choses.

Au lieu de s'engager hardiment dans la voie de l'union organique de l'Occident, on tergiverse, on pose des conditions, on ratiocine, on exclut et l'on s'exclut. On maintient ainsi tous les pays d'Europe en état d'infériorité économique, politique et militaire, on leur interdit de négocier d'égal à égal avec l'Est et avec l'Ouest, on en fait une proie fatale pour la conquête idéologique ou l'asservissement. Et la Conférence au sommet des Six est ainsi renvoyée de quelques mois encore.

Il serait temps, grand temps, que la France fasse preuve de réalisme et abandonne un faux orgueil que les faits démentent. La politique de grandeur n'est que rodomontade, sottise vanité, donc faiblesse, lorsqu'on a les mains vides et qu'on est tributaire des autres pour vivre et se défendre.

Problèmes nutritionnels en Europe

Les problèmes nutritionnels ne sont pas réservés seulement aux pays sous-développés. L'Europe en souffre également, et de façon sérieuse, souligne le rapport final de la Commission Européenne d'Agriculture de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture), qui vient de tenir à Rome sa 12^{ème} session. C'est ainsi que la surabondance de matières grasses dans le régime alimentaire traditionnel des populations de certaines régions (nord et sud, surtout) y est associé, selon les résultats des travaux d'un groupe de travail FAO/OMS spécialisé dans cette question, avec l'artériosclérose et certaines maladies de coeur, tandis que dans d'autres régions (surtout l'est et le sud) le manque habituel de protéines, de vitamines et de sels minéraux peut y être associé avec l'anémie et le rachitisme. L'une des résolutions de la Commission recommande en conséquence que le maximum d'efforts soit fait de la part des gouvernements pour développer l'enseignement de la nutrition et de son corollaire, l'économie ménagère, dans les universités, les collèges, ou les centres de formation professionnelle.

Rappelons qu'au cours de ses travaux la Commission s'est particulièrement penché sur le sort des petits exploitants, trop souvent défavorisés sur le plan économique, technique et social. Elle a recommandé la création d'un groupe de travail spécialisé au sein duquel les participants pourraient confronter leurs expériences dans ce domaine et en tirer les enseignements les mieux adaptés aux conditions nationales pour améliorer l'existence des populations rurales.

Le chasseur de sous-marins européen sera bientôt achevé

Cette année encore, le désir des aviateurs de marine des pays du Pacte atlantique de disposer d'un avion moderne pour la chasse aux sous-marins sera réalisé. Le premier prototype européen sera achevé sous peu. Depuis des années les usines d'aviation françaises Bréguet et Sud-Aviation coopèrent avec les usines Fokker aux Pays-Bas et Dornier en République fédérale pour mettre au point ce nouvel appareil, l'« Atlantique 1150 ». La Grande-Bretagne et le Canada ont participé aux délibérations des ingénieurs techniciens chargés de la construction.

S'il tient ses promesses, le nouvel avion doit compléter l'armement des forces aériennes de l'O.T.A.N. et remplacer notamment dans l'aviation de marine allemande l'appareil britannique « Fairey-Gannet » qui est encore utilisé comme chasseur de sous-marins. Deux turbo-propulseurs Rolls Royce, de 6.000 cv. chacun, doivent donner au nouveau chasseur une vitesse de 600 kilomètres/heure, bien supérieure aux vitesses atteintes jusqu'ici par les avions de ce type. De grands réservoirs de carburant lui assurent une autonomie de vol de douze heures au cours desquelles il peut parcourir 7.200 kilomètres.

Le fuselage élancé de l'« Atlantique 1150 » pourra contenir tout un arsenal contre les « loups de mers », tels que fusées de défense, torpilles, bouées sonores, mines et bombes. Parmi ces dernières figurent les grenades sous-marines américaines de 175 kilos qui sont efficaces à de grandes profondeurs.

L'« Atlantique 1150 » pèsera environ quaranta tonnes et son envergure aura près de 38 mètres. Mais le cerveau du nouvel engin sera son poste de navigation et de radar où toutes les manoeuvres de pointage et de repérage s'effectueront automatiquement grâce à un appareillage électronique.

Tout a été aussi prévu pour permettre à l'équipage de six hommes d'assurer dans de bonnes conditions le vol pendant des heures. Depuis la cabine de repos insonorisée jusqu'à la cuisine rien n'a été négligé. Malgré cet équipement complexe, l'« Atlantique 1150 » pourra atterrir et décoller sur des pistes très courtes.

Oeuvre commune des ingénieurs et techniciens de cinq pays, le nouveau chasseur de sous-marins sera aussi construit en commun par les usines des nations participantes. En République fédérale, les usines Dornier livreront l'arrière du fuselage et les empennages, Fokker fournira la partie médiane du fuselage et les nacelles des moteurs, la France les ailes et la Grande-Bretagne les moteurs.

Les Jeunes Méditerranéens

Nous avons signalé dans notre dernier numéro l'intérêt de l'Union Internationale des Jeunes Méditerranéens.

La rédaction du «Bulletin Européen» a reçu la visite d'un des adhérents de ce mouvement et tient à applaudir cette sympathique initiative: à une époque où l'on parle beaucoup des problèmes de la jeunesse l'activité de ces jeunes gens est particulièrement significative.

Elle démontrerait, s'il en était besoin, comme nous l'avons toujours pensé, qu'il n'existe pas, contrairement à ce que l'on pense, une « crise de la jeunesse », mais une « crise de l'activité de la jeunesse ». Jadis enfermés dans les collèges ou surveillés étroitement dans leurs familles, les jeunes n'avaient pas à choisir leurs activités. La liberté que leur laisse la vie moderne leur impose aujourd'hui un tel choix et, par malheur, ce choix est fort limité. Les travaux rétribués sont réservés aux adultes, les distractions sportives ou culturelles, toujours plus ou moins coûteuses, ne leur sont que partiellement accessibles: finalement les jeunes ne se sentent d'aucune utilité dans une société qui fait bien peu pour eux, alors qu'ils débordent d'énergies.

Ces énergies, les « Jeunes Méditerranéens » les consacrent à « mieux se connaître et mieux se comprendre » et se proposent de « contribuer à redonner à la Méditerranée l'importance qu'elle n'aurait pas dû perdre ». Et M. Guy R. Brun, leur jeune président précise: « Au moment où des chefs d'Etat renommés, des diplomates distingués s'épuisent à rallier les peuples méditerranéens, une équipe de jeunes, dé gagés de toute passion politique ou partisane, se propose, au moyen de contacts humains et amicaux, de contribuer à réaliser l'union de la Méditerranée ».

UN SECRÉTARIAT POLITIQUE EUROPÉEN

Une proposition concrète et aisément réalisable, en apparence modeste mais qui peut avoir des conséquences d'une énorme portée.

La revue de langue française "XXe Siècle" publie dans son numéro du 5 mai dernier un court article de M. Chaban-Delmas, député-maire de Bordeaux et Président de l'Assemblée Nationale française, où l'auteur parle entre autre de la création éventuelle d'un Secrétariat politique des Six.

Un tel organe, dont la création ne semble pas présenter de difficultés insurmontables serait sans doute un instrument des plus efficaces. Trop modeste pour épouvanter les timorés, assez peu « encombrant » pour être doté d'une agilité d'action maxima, il rendrait aux Six — et à la cause de l'Europe unie — les plus grands services.

Puisqu'il est dit que « notre Europe » ne peut pas naître dans le vacarme des grandes révolutions puisqu'elle doit se faire dans l'ombre, envers et contre tous, saisissons toutes les occasions de la doter d'instruments efficaces et dont les noms n'effraient personne...

Le Prix de l'Europe aux villes de Bruges et d'Aarhus

Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le jeudi 27 avril à la Maison de l'Europe à Strasbourg, le Prix de l'Europe 1960, attribué aux villes de Bruges et d'Aarhus, a été remis aux Bourgmestres de ces deux villes, MM. Pierre van Damme (Bruges) et Bernhardt Jensen (Aarhus).

Ce Prix est décerné chaque année à une ou deux communes qui ont particulièrement travaillé à la propagation de l'idée européenne.

Au cours de la cérémonie qui était présidée par M. Per Federspiel, Président de l'Assemblée Consultative, des allocutions ont été prononcées par le Président, par le Dr. Felician Prill, Représentant de la République Fédérale d'Allemagne au nom du Président du Comité des Ministres, par M. Cravatte, Président de la Commission des Pouvoirs Locaux de l'Assemblée, et par les Bourgmestres des deux villes lauréates.

Les prix qui consistent en un trophée qui passe de ville en ville, en une médaille, un diplôme et une somme d'argent, ont été remis ensuite.

Les motifs de l'attribution du Prix de l'Europe aux villes de Bruges et d'Aarhus sont les suivants:

La ville de Bruges a contribué à l'installation du Collège d'Europe et maintient une assistance efficace à ce Collège. Elle adhère au Conseil des Communes d'Europe. Elle a entamé un jumelage avec la ville de Venise. Elle organise de nombreux échanges culturels.

La ville d'Aarhus a créé dès 1946 des Comité de Contact pour entrer en relations avec d'autres villes européennes. Son Université est un centre culturel des pays nordiques ainsi qu'un lieu de rencontre où peut se propager l'esprit européen parmi la jeunesse étudiante. Sur le plan économique social, scientifique et culturel, les activités d'Aarhus dépassent le cadre national.

LES SIX ET LES SEPT

Nous extrayons de « L'Europe et l'Ecole », mars-avril 1961 cet intéressant parallèle entre l'Association de libre-échange des « Sept » et le Marché Commun. Beaucoup de personnes pensent en effet, sur la base d'analogies superficielles, que les deux organisations se ressemblent. Elles présentent au contraire des différences fondamentales ci-dessous résumées.

LE MARCHÉ COMMUN

institué par le Traité de Rome

(signé le 25-3-57)

1. Six pays (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) voisins les uns des autres et dont les structures économiques sont très comparables.

2. C'est une union douanière. La suppression des obstacles aux échanges entre les pays membres (droits de douane, contingents, etc.) s'accompagne de l'établissement d'un tarif commun vis-à-vis du reste du monde, égal, en règle générale, à la moyenne arithmétique des droits actuellement pratiqués par les six Etats. Ceux-ci pratiqueront peu à peu une politique commerciale commune.

3. Le Marché Commun ne se borne pas à libérer les échanges. Il met en oeuvre une politique économique commune. Il a des fondements et des objectifs politiques.

4. Elimination des droits de douane en 12 ans, au minimum, et 15 ans, au maximum, en trois étapes (30% au cours des deux premières étapes, 40% au cours de la troisième). L'élimination sera complète en 1970.

5. Le volume des contingents augmentera chaque année de 20%.

6. Des règles précises sont prévues pour éviter que la concurrence soit faussée par des ententes, des monopoles du dumping et des aides des Etats.

7. Sont également prévus la libre circulation des travailleurs, une coordination de la politique conjoncturelle, des moyens collectifs pour faciliter la reconversion des entreprises, la réadaptation de la main-d'oeuvre, une politique d'aide aux pays en voie de développement, une politique agricole commune et un régime particulier pour l'agriculture.

8. Pour veiller à l'application des règles du Traité et pour mettre en oeuvre une politique commune, des Institutions communes ont été créées, dotées de pouvoirs de décision (Commission indépendante des Gouvernements et Conseil de Ministres), une Assemblée parlementaire européenne ayant des pouvoirs de délibération et de contrôle, un Cour de Justice assurant le respect du droit dans l'interprétation du Traité.

L'ASSOCIATION EUROPEENNE

DE LIBRE-ECHANGE

(créée à Stockholm, le 20-11-59)

1. Sept pays (Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse), dispersés sur la carte, et dont les niveaux de développement sont très inégaux. La majeure partie d'entre eux envoient la plus grande partie de leurs exportations vers les « Six » (40% pour la Suisse, 50% pour l'Autriche, 14% seulement pour la Grande-Bretagne).

2. C'est une zone de libre-échange: les pays membres gardent chacun leur tarif douanier vis-à-vis du reste du monde ainsi que l'autonomie de leur politique commerciale. Des règles compliquées et d'une efficacité incertaine sont prévues pour éviter les détournements de trafic (c'est-à-dire l'entrée des produits des pays tiers dans la zone de libre-échange à travers les pays ayant le plus bas tarifs).

3. L'Association des « Sept » n'est qu'une entreprise commerciale (pas de politique commune, objectifs strictement mercantiles).

4. L'élimination des droits de douane sur les produits industriels devra être réalisée au plus tard au mois de janvier 1970. La première réduction (de 20%) le 1er juillet 1960, puis 8 abaissements successifs de 10%.

5. Le volume des contingents augmentera chaque année de 20%.

6. Les règles prévues contre les ententes, les monopoles, le dumping, etc., sont beaucoup moins précises.

7. Pas de dispositions concernant la libre circulation des travailleurs, la libération des services. Pas de Banque d'Investissement ni de Fonds Social, ni d'aide aux pays en voie de développement, ni de politique agricole commune (des accords partiels ont été réalisés sur ce point, notamment en ce qui concerne le poisson et le bœuf, etc.).

8. Un Conseil des Ministres pourra adopter des recommandations à l'unanimité. En cas de difficultés, un Etat membre pourra le saisir du litige.

LA LEÇON DE MUNICH

«Je donne à Mr. Chamberlain l'assurance que du moment où les Tchèques auront réglé leurs rapports avec leurs minorités, je ne m'intéresserai plus à l'Etat Tchéque. Je lui en donne la garantie. Nous ne voulons pas avoir un seul Tchéque...!». Voilà ce qu'Hitler proclamait dans un de ses discours le 26 septembre 1938. Deux jours plus tard il obtenait satisfaction. L'accord de Munich était signé et Hitler donna la «garantie» qu'il ne formulerait plus aucune revendication contre la Tchécoslovaquie.

Le diplomate allemand Erich Kordt qui avait été pendant les journées de Munich l'un des collaborateurs les plus actifs d'Hitler, a dépeint dans son livre «Wahn und Wirklichkeit» (Illusion et réalité) l'humeur du Führer dans les jours qui suivirent la signature du pacte, écrivant: «Hitler pensait que la solution de Munich était insuffisante et il décida de stimuler dans la nation le désir enthousiaste de la guerre. Même pendant les journées de Munich Hitler n'avait pas renoncé, en réalité, à l'idée de se débarrasser de la Tchécoslovaquie. Sous la pression des événements il s'était certes déclaré prêt, dans un document approprié, à garantir, avec les autres puissances, l'existence de la Tchécoslovaquie; mais dès le début il était bien résolu à ne pas maintenir cette promesse. Il avait dit littéralement: notre plus grand ennemi est toujours la Tchécoslovaquie, qui a gardé bien vivant l'esprit de Benes...».

Munich n'avait pas clos le problème le 28 septembre avec la signature d'un des pactes les plus honteux de l'histoire: Munich continuait...

Une entrevue décevante

Une heure du matin, dans la nuit du 15 mars 1939. Dans le bureau d'Hitler on fait entrer un vieux monsieur, de stature médiocre, l'air agité. C'est le successeur de Benes, le Dr. Emil Hacha, président de la République de Tchécoslovaquie. Il est suivi du mini-

stre des affaires étrangères Chvalkovsky qui avait dit à Ribbentrop «... Nous voudrions votre appui, Monsieur le Ministre...». Ainsi commença l'entretien qui ne fut en réalité qu'un monologue d'Hitler, les autres ne jouant que le rôle de figurants.

Le Führer exposa ses arguments avec sa fougue habituelle d'autant qu'il lui était particulièrement impossible de rester calme quand il parlait des Tchèques et de Benes. Hecha l'écoutait, comme pétrifié, et seuls ses yeux disaient qu'il était encore vivant. Il avait quitté Prague avec l'espoir qu'il était encore possible de traiter avec Hitler. Déjà en gare de Berlin, le ministre tchécoslovaque en Allemagne, M. Mastny, lui avait communiqué que l'armée avait passé la frontière tchécoslovaque près d'Ostrava, mais qu'il ne s'agissait évidemment que d'une action à caractère provocateur destinée à intimider. Enfin le vieux ministre Hacha avait dû attendre de longues heures à l'hôtel Adlon de Berlin avant qu'Hitler se décide à lui fixer une audience. Finalement on le convoqua pour une heure du matin: Hitler avait l'habitude de recevoir ses visiteurs politiques après minuit; Staline commençait après deux heures du matin.

La nation tchèque sous ta protection du Reich allemand

«La marche de l'armée allemande ne peut pas s'arrêter — commença Hitler — si vous voulez épargner le sang de vos hommes, té-



S KOUTNIK

H 22 ANS PLUS TARD

l'éprouvez tout de suite à Prague et donnez l'ordre à votre ministre de la défense d'interdire toute velléité de résistance de la part de l'armée tchécoslovaque ».

Mais la ligne téléphonique avec Prague était interrompue. En Allemagne, disait-on, tout était en place, mais Prague ne répondait pas. Enfin quand Hacha fut en mesure de communiquer avec Prague, au bout d'une minute la communication fut coupée, et Göring appela le professeur Morell, médecin personnel d'Hitler: « Hacha vient d'avoir une syncope cardiaque » lui dit-il, très agité, et il ajouta: « La journée a peut-être été fatigante pour un homme de cet âge... S'il lui arrive quelque chose, demain tout le monde dira qu'il a été liquidé par le bureau du Chancelier du Reich ».

Le professeur Morell pratiqua à Hacha une piqûre « miraculeuse » et une demi-heure plus tard, Hacha pouvait enfin communiquer avec Prague. Entre temps le Dr. Paul Schmidt, interprète d'Hitler, rédigeait le texte d'une déclaration qui disait: « Au cours de la rencontre la situation d'une exceptionnelle gravité qui est venue à se créer ces dernières semaines sur le territoire actuel de l'Etat tchécoslovaque, a été examinée avec sincérité par les deux parties qui ont reconnu l'une et l'autre que tous les efforts doivent tendre à assurer le calme, l'ordre et la paix dans cette partie de l'Europe centrale. Le Président de l'Etat Tchécoslovaque a déclaré que dans ce but il dépose volontairement et en toute confiance le destin de la nation et de l'Etat tché-

ques aux mains du Reich allemand.

Le Führer a accueilli cette déclaration et décidé de placer la nation tchèque sous la protection du Reich allemand en lui offrant, en raison de son caractère particulier, un développement autonome adéquat de sa vie nationale ».

A 3 heures 55 du matin, le 15 mars 1939, le texte de la déclaration était signé par Hitler, Hacha, Ribbentrop et Chvalkovsky.

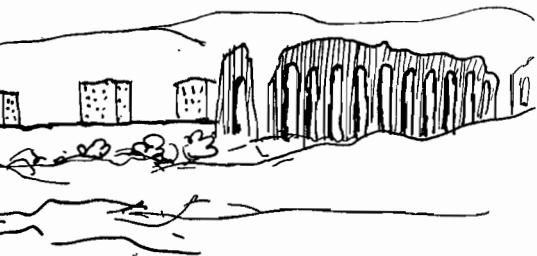
La déception de Chamberlain

Deux jours plus tard le Dr. Schmidt traduisit à Hitler le passage du discours de Chamberlain à Birmingham: « L'opinion publique mondiale a subi la plus grande blessure qui pût être portée par l'actuel régime allemand. A Godesberg M. Hitler m'avait dit très sérieusement que le territoire des Sudètes était la dernière de ses ambitions territoriales en Europe et qu'il ne voulait pas incorporer au Reich Allemand des citoyens d'autres races ». Chamberlain citait aussi l'accord de Munich, signé par Hitler, qui disait au paragraphe 6: « Une commission internationale fixera les frontières définitives de la Tchécoslovaquie ». Chamberlain mettait l'accent sur le mot « définitive ». Enfin il rappelait qu'Hitler avait aussi déclaré dans le communiqué anglo-allemand qu'il avait signé que « les questions ultérieures seront résolues sur la base d'accords reciproques... ».

Comme elle nous semble risible l'exclamation par laquelle Chamberlain concluait «...est-il encore possible de croire aux autres promesses qu'il fera? ». Après 22 ans, nous voyons dans cette question ingénue tout ce qui a fait la tragédie personnelle de Chamberlain.

Non moins indigné, du reste, encore que moins naïf, avait été Daladier, en France, quand il dit un jour à l'ambassadeur allemand à Paris « Hitler m'a trompé, s'est moqué de moi... ».

L'Europe s'était mise en mouvement, et depuis 22 ans elle ne s'est plus arrêtée...



Publication d'une carte des sols de l'Europe : premier pas vers l'établissement d'une carte pédologique mondiale

Le cinquième et dernier projet d'une carte pédologique de l'Europe à l'échelle du 1: 2,500,000, accompagnée de légendes indiquant les associations de sols, a reçu l'approbation du groupe de travail pour la classification et la cartographie des sols, créé sous l'égide de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. Ce groupe de travail dépend de la Commission européenne d'agriculture de la FAO.

Lorsque la carte aura été définitivement approuvée par le groupe de travail de la CEA, qui doit se réunir à Athènes au printemps, elle sera publiée sous forme d'atlas.

Sous la direction du Professeur R. Tavernier, pédologue belge, qui préside le groupe de travail, une carte plus détaillée, à l'échelle du 1: 1.000.000 est en préparation; on espère la faire paraître d'ici deux ans.

La mise au point de la carte qui vient d'être présentée est le résultat d'un patient travail d'unification de la terminologie et du système de classification des sols entre les Etats Membres européens de la FAO, a déclaré M. D.L. Bramao, pédologue principal à la FAO. « La carte à grande échelle contribuera directement au développement agricole de ces régions, car elle permettra de choisir en connaissance de cause les engrais et les méthodes d'exploitation qui correspondent le mieux aux différents types de sols.

« Chaque pays d'Europe a fourni des renseignements pour permettre l'établissement de la carte et ceci a donné lieu à un regain d'activité dans le domaine de la science du sol », a poursuivi M. Bramao. « Certains

pays européens n'avaient jamais auparavant possédé de carte pédologique nationale, alors qu'en Allemagne, par exemple, les nouvelles villes sont bâties en tenant compte de la documentation sur la nature de sols, le mode de construction étant adapté aux conditions locales ».

Le groupe de travail s'occupe également d'établir une carte d'Europe à l'échelle du 1: 5,000,000 qui servira à la confection de la carte pédologique mondiale, laquelle doit être présentée lors du prochain congrès de la Société internationale de la science du sol prévu en Roumanie en 1964.

« Une entente mondiale en matière de classification des sols, l'échange des connaissances en matière d'utilisation des terres, entre des régions qui

présentent des caractéristiques pédologiques et climatiques analogues et la planification scientifique du développement agricole sont parmi les possibilités ouvertes par la possession d'une carte générale des sols du monde », a déclaré encore M. Bramao.

« Cette carte permettrait notamment d'orienter l'immigration vers les zones des pays en voie de développement qui présentent les conditions de sol voulues, et de résoudre plus rapidement les problèmes locaux grâce à des échanges mondiaux de renseignements ». En fait, « a conclu M. Bramao, « la carte constituera un instrument essentiel du développement agricole et économique, particulièrement dans les régions tropicales et sub-tropicales ».

A Bolzano

La Xème Rencontre Internationale de Culture Européenne

La Vème Rencontre Internationale de Culture Européenne, organisé par l'Institut « A. Rosmini », aura lieu à Bolzano, du 29 août au 2 septembre 1961.

Le thème choisi pour la Vème Rencontre, suivant les décisions prises par le Conseil de Présidence de l'Institut, au cours de la réunion plénière du 4 septembre 1960, sera : « Réalité et problèmes de l'Unification européenne ».

DE LA JURISPRUDENCE SOVIÉTIQUE VERS LE GRAND SOIR

M. le Bâtonnier Charpentier vient de rappeler fort opportunément que l'homme d'aujourd'hui tendait volontiers le cou à la hache du bourreau dans la mesure où il estimait que c'était dans le sens de l'histoire.

Faut-il dissiper l'illusion qui constitue peut-être la suprême consolation des centaines de millions de pauvres diables qui, à grands coups de pied dans le derrière, se font bouculer dans le sens de l'histoire marxiste?

Le sens de l'histoire serait de détacher l'homme de la propriété privée, c'est-à-dire des biens de ce monde et de toute préoccupation surnaturelle, c'est-à-dire des biens de l'autre monde.

Ce sens de l'histoire a connu son point culminant avec les premières heures du règne de Lénine.

L'homme bolchevik, a dû se sentir libéré de la terre et du ciel, pendant un bref instant, il a pu croire qu'il allait pouvoir se consacrer à l'intéressante contemplation de son nombril. Le mirage s'est rapidement dissipé, l'exigeante et inégale propriété privée s'est vue remplacée par la froide, inhumaine désespérante et insatiable propriété collective. L'au-delà incertain, redoutable et prometteur a fait place aux générations futures, gloutonnes, inconnues, ingrates.

Après avoir vu trépasser de « purge » ou de faim plusieurs dizaines de millions d'entre eux, les survivants abasourdis se sont « retrouvés convaincus à 99,9% » qu'ils constituaient la patrie de la liberté, de la dignité humaine, de la tolérance, de la culture et du progrès.

Il est peu commode de déterminer si nous sommes promis aux mêmes félicités? Chômage, racisme, vie chère, presse pourrie, trust, etc... ces aspects du capitalisme sont bien connus et minutieusement dénoncés.

Avec l'autorisation du périodique « Exil et Liberté » nous reproduisons cet article de

PIERRE PRUVOST

Avocat à la Cour de Paris,
Membre du Comité de
Patronage de l'U.D.P.O.

Et pourtant, après un demi-siècle environ de compétition entre marxisme et capitalisme, l'homme économique le plus riche du monde est l'homme américain c'est-à-dire l'homme le plus capitaliste du monde. A telle enseigne que l'actuel niveau de vie américain constitue l'objectif suprême des Soviétiques.

Ce capitalisme comme toute structure humaine et empirique, a ses tares, ou mieux les défauts de ses qualités et les qualités de ses défauts.

Comme beaucoup de constructions, théoriques, le marxisme présente au premier abord un aspect logique, indiscutable, exemplaire, convaincant. Il faut le voir en pratique pour discerner qu'il s'agit en fait d'un rêve contre nature d'idéalistes simplistes, de minorités supposées, opprimées ou de médiocres ambitieux incapables de s'imposer dans la lutte naturelle pour la vie.

Ce résultat est là éclatant sous nos yeux. En dehors des « Spoutnikeries » aussi probantes que la « pyramidité » des Pharaons, l'U.R.S.S. accumule un retard moyenâgeux aussi bien dans le domaine agricole et industriel que dans celui des libertés. Il apparaîtra un jour très prochain que le retard économique de l'U.R.S.S. sur les nations occidentales s'accroît chaque jour.

Quel exemple frappant de la faillite marxiste que celui des deux Allemagnes! Au même point en 1945, elles se ressemblent autant, en 1961, qu'un Baluba et une Marie-Chantal.

De par sa situation géographique, l'Allemagne de l'Est est le seul pays communiste au monde que l'on puisse quitter plus ou moins facilement. Résultat: sur dix-sept millions d'habitants, de trois à six millions ont tout quitté pour retrouver nos turpitudes capitalistes.

De la même façon que les virus s'implantent facilement dans les organismes affaiblis, le communisme s'est toujours installé par la violence au sein de pays épuisés par la guerre ou la révolution.

Non seulement le communisme n'a pu entamer sérieusement les pays en pleine santé, mais il a décliné spectaculairement. En désespoir de cause, actuellement, le marxisme mondial s'en prend aux pays sous-développés, désertiques ou arriérés de la même façon que des gangsters vieillissants s'attaqueraient à des poubelles vides dans des rues désertes. Après avoir frôlé les 30%, nous comptons, en France, aujourd'hui, 20% de communistes pour la plupart de façade. Aucun pays marxiste ne comporte une proportion aussi faible d'opposants.

En cas de conflit, les Soviétiques, pourraient tabler, chez les Occidentaux, sur une Vème colonne appréciable, mais numériquement peu importante.

Dans les mêmes temps, les marxistes devraient compter avec 90% d'opposants fanatiques chez les satellites esclavagisés, tels que les Polonais, les Hongrois et les Nord-Vietnamiens, pour ne citer que ceux-là. Il est difficile de citer un

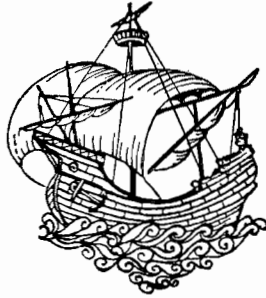
F. A. O.

Projet d'aide alimentaire aux pays sous - développés

En conclusion des débats qui se sont déroulés au début de juin, au Comité des Produits de la FAO sur le système d'utilisation des excédents préconisé par le Directeur général de l'Organisation, M. B. R. SEN, celui-ci a exprimé sa satisfaction devant l'accueil réservé à son projet.

« Les déclarations que j'ai entendues, a-t-il déclaré, dénotent clairement qu'il y a un accord général sur les grandes lignes des objectifs définis dans mon rapport ainsi que sur les voies et moyens de les mettre en oeuvre ».

« Je suis particulièrement heureux, a poursuivi le Directeur général, de voir le profond intérêt et la compréhension qui se sont exprimés quant à la conception, soulignée à diverses reprises dans mon rapport, que l'aide alimentaire doit n'être



qu'une partie de l'assistance économique générale et quant à la nécessité d'une coordination entre les projets destinées à utiliser l'aide alimentaire et les programmes généraux de développement économique des pays bénéficiaires ».

Rappelons que c'est par une résolution votée à l'unanimité à sa session de l'automne dernier, que l'Assemblée Générale des Nations Unies avait deman-

dé au Directeur de la FAO de préparer un rapport sur les possibilités d'utiliser les excédents agricoles en vue d'aider au développement économique général des pays moins avancés ou pour apporter des secours d'urgence en cas de famine. Ce rapport qui s'intitule « Les Produits Alimentaires au Service du Développement. Un système d'utilisation des excédents » contient des propositions pour un programme international d'aide alimentaire qui s'intègre de façon particulièrement appropriée à la Campagne Mondiale contre la Faim. Le Conseil Economique et Social des Nations Unies sera saisi à sa prochaine session (au mois de juillet à Genève) de ce rapport qui lui sera transmis assorti des observations du Comité des Produits et du Conseil de la FAO qui se réunit ce mois-ci.

Au cours des débats le Directeur général de la FAO a également souligné que son rapport constituait essentiellement une base de discussion et non pas une « Charte » proposée à l'adhésion des Etats Membres. Les différences de vues qui se sont exprimées au cours des débats au Comité des Produits portaient principalement sur des questions de procédure, a dit M. SEN, ce qui était « parfaitement normal dans la phase initiale actuelle ». Il a précisé également que dans sa conception l'assistance alimentaire devrait être intégrée aux autres formes d'assistance technique ou financière aux pays sous-développés et se placer dans le cadre des programmes nationaux de développement de ces pays.

De nombreux délégués, a-t-il fait remarquer, avaient exprimé l'opinion que tout programme multi-latéral d'aide alimentaire devrait débiter de façon

(suite de la page 13)

pourcentage d'opposants pour l'U.R.S.S. elle-même.

L'U.R.S.S., qu'il ne faut pas confondre avec la Russie, achève de subir la plus grande punition de son histoire et même de tout les histoires.

Des dizaines de millions d'individus ont été assassinés, torturés, brimés, asservis.

Qui oserait affirmer que leurs pères, mères, frères, enfants, fiancés, cousins, amis ont oublié ?

Des dizaines de millions d'individus ont voué au régime une haine inexpiable à la mesure des sévices dont ils sont frappés ou menacés depuis quarante ans.

Dans l'ombre du drapeau rouge, une masse innombrable d'opprimés, d'humiliés, attend l'heure d'une vengeance atroce à la dimension des crimes qui

l'auront suscitée.

C'est de là, qu'à son heure, viendra le châtement sans précédent et non pas des pays capitalistes, provisoirement mieux armés pour l'enrichissement que pour le combat. L'Evangile a dit: « Quiconque a tué par l'épée, périra par l'épée ».

Pour s'expliquer de l'élimination peu académique d'un rival encombrant, Tshombé vient déjà de se référer à la jurisprudence soviétique.

A l'approche du « grand soir », que les responsables nazis dormaient mal.

I l'approche du « grand soir », les responsables marxiste vont faire connaissance des cauchemars qui, tôt ou tard, hantent les nuits des détraqués qui, plus ou moins longtemps, ont pu impunément sacrifier leurs semblables à la poursuite de leur utopie.

modeste; une telle opinion rejoint celle déjà exprimée par les Etats-Unis qui ont proposé la mise en train d'un programme initial de 100 millions de dollars en vue duquel ils ont offert une contribution de 40 millions de dollars sous forme de produits alimentaires.

Répondant à la suggestion de plusieurs délégués qu'un programme d'assistance alimentaire devrait se cantonner d'abord à des mesures de secours d'urgence: « Il n'est pas douteux, a déclaré M. SEN, que les opérations de secours sont de première importance, mais en même temps nous devons nous rendre compte que dans le contexte où nous sommes, qui est d'explorer les voies et moyens d'utiliser les plus grandes quantités possibles de produits excédentaires disponibles, les opérations de secours d'urgence ne jouent plus qu'une rôle mineur ».

Il a précisé à ce propos, que la totalité des secours d'urgence fournis par la FAO depuis 1957 s'était montée seulement à 170.400 tonnes de denrées alimentaires représentant une valeur de 13,8 millions de dollars. On estime que le total de l'aide alimentaire annuelle fournie par l'UNICEF ou par les organismes philanthropiques, se monte à environ 100 millions de dollars. Le groupe d'experts qui a assisté le Directeur général dans la compilation de son rapport avait estimé que ce chiffre devrait être doublé au cours des cinq années à venir. Ce chiffre de 200 millions de dollars n'en présente pas moins que le dixième seulement du montant de l'assistance alimentaire total préconisée par ces mêmes experts.

« Il faut se rendre compte, a poursuivi M. SEN, que les secours d'urgence ne sont que des palliatifs et ne s'attaquent pas réellement au problème fondamental qui fait l'objet de mon rapport. Un tel angle de vue ne serait pas compatible avec la résolution des Nations Unies qui cherche précisément à apporter au problème de la faim dans le monde une solution à long terme.

Le prix du Conseil de l'Europe pour le cinéma

A l'occasion de la Semaine du Film d'Arnheim (Pays-Bas), le Prix du Conseil de l'Europe pour 1961 (Médaille d'Or) a été décerné au film français « LA PAROLE EST AU FLEUVE » de Marianne Oswald et André Vetusto, production Société Nouvelle Pathé-Cinéma.

Le Jury a décerné le prix à ce film pour la façon dont les réalisateurs ont développé le thème du RHIN comme symbole de l'entente entre les peuples soulignée par une harmonie parfaite des images, du commentaire et de la musique.

Le film néerlandais « De Lage Landen » (Hold back the sea) de George Sluizer, production Royal Dutch Shell Group, et le long métrage allemand « Am Galgen hängt die Liebe », de Edwin Xbonek, production Rex Films, ont obtenu une mention spéciale.

« De Lage Landen » a été primé pour la façon dont ce film illustre le mode de vie du peuple néerlandais dans sa lutte contre la mer; le film allemand a retenu l'attention du Jury pour sa valeur artistique et humaine.

D'autre part, le Prix du film d'actualité du Conseil de l'Europe pour 1961 (Médaille d'Or) a été attribué au film britannique « State opening of Parliament » production World Wide Pictures, qui a été primé pour la façon excellente dont un thème d'actualité illustre une tradition séculaire.

* * *

Le Prix du Film et le Prix du Film d'Actualité du Conseil de l'Europe sont attribués une fois par an à l'occasion d'un Festival organisé dans l'un des pays membres du Conseil de l'Europe. Le Prix du Film et le Prix du Film d'Actualité consistent en une médaille d'or. Le Prix du Film du Conseil de l'Europe est réglementairement attribué à des « films qui tout en ayant une haute valeur artistique présentent un tableau fidèle du mode de vie et de la pensée d'un ou de plusieurs Etats Membres » et contribuent ainsi à augmenter « la compréhension et la coopération entre les peuples des Pays Membres ».

Le Prix du Film d'actualité est attribué à des films qui contribuent « à la diffusion de l'idée européenne » ou qui aident « à la compréhension du mode de vie des populations d'un ou de plusieurs pays membres du Conseil de l'Europe ou Etat adhérent à la Convention Culturelle Européenne ».

En 1960, le Prix du Conseil de l'Europe a été attribué à l'occasion du Festival du film documentaire de Venise:

- en 1959 à l'occasion du Festival du Film d'Edimbourg;
- en 1958 à l'occasion du Festival mondial du film de Bruxelles;
- en 1957, lors du Festival International cinématographique de Berlin.

Le Prix du Film d'actualité a été décerné pour la troisième fois. Les deux dernières attributions ont eu lieu à Venise et à Edimbourg.

Les travaux du Conseil de l'Europe

Ratification britannique de la convention européenne sur la reconnaissance académique des qualifications universitaires.

M. John PECK, Représentant Permanent britannique auprès du Conseil de l'Europe, a déposé l'instrument de ratification à la Convention Européenne sur la reconnaissance académique des qualifications universitaires, entre les mains du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Cette Convention prévoit la reconnaissance académique des qualifications universitaires délivrées par une université d'un autre pays membre. Cette reconnaissance permet notamment de poursuivre des études complémentaires au même titre que les nationaux et de porter un titre académique conféré par une université étrangère en précisant son origine.

Elle a été signée par les Membres suivants: Autriche, Belgique, France, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Turquie et Royaume-Uni. A ce jour, elle a été ratifiée par l'Autriche et le Royaume-Uni.

Il suffirait du dépôt d'un troisième instrument de ratification pour qu'elle entre en vigueur.

La contruction de l'Europe culturelle

Les divers Comités culturels gouvernementaux du Conseil de l'Europe ont siégé pendant 2 semaines à Strasbourg, du 24 mai au 8 juin.

La première réunion qui s'est déroulée à partir du 24 mai a été celle d'un comité ad hoc de hauts fonctionnaires chargé d'examiner, à la lumière des travaux de la récente Conférence Européenne des Ministres de l'Education, la structure et le programme futur du Conseil de l'Europe en matière culturelle. Cette réunion, qui s'est tenue

sous la présidence de M. Cirallo (Italie), a formulé des propositions précises qui seront examinées par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 3 juillet prochain.

Le Comité des Experts culturels du Conseil de l'Europe a siégé à son tour sous la présidence de M. Gösel (Autriche). Il a appelé à sa Vice-Présidence M. Hicter (Belgique). Le Comité a adopté son programme d'activités pour 1962.

Les problèmes de jeunesse ont longuement retenu son attention. Il a recommandé la convocation, en octobre 1961, du Comité qui permettra d'associer les groupements volontaires de jeunesse au programme intergouvernemental européen. Il a été recommandé également d'inclure les activités de jeunesse dans les accords bilatéraux et de créer un Centre européen de jeunesse à Strasbourg. La façon dont le Conseil de l'Europe participera au Projet Majeur de l'UNESCO Orient-Occident a été fixée.

Vers une télévision européenne

Le 31 mai, la Suède a déposé entre les mains du Secrétaire

du Conseil de l'Europe les instruments de ratification des deux Arrangements européens intervenus dans le domaine de la télévision: le premier de ces Arrangements fut ouvert à la signature à Paris, le 15 décembre 1958, et fait partie d'un ensemble de mesures que le Conseil de l'Europe a entreprises dans l'intérêt de l'union culturelle et économique de l'Europe. Le second Arrangement prévoit la protection des émissions de télévision: il fut ouvert à la signature le 22 juin 1960.

Ratifié par la France et le Royaume-Uni le 15 décembre 1958, le premier Arrangement étant ratifié aujourd'hui par un deuxième, il fut ratifié par la France le 22 juin 1960 et par le Royaume-Uni le 9 mars 1961. Il entre également en vigueur du seul fait de la ratification suédoise à partir du 1er juillet prochain.

Dorénavant, les échanges de films de télévision pourront donc s'effectuer aussi librement que possible entre ces trois pays et les droits d'auteur de ces émissions y seront protégés efficacement.

Les émissions - radio étrangères sont brouillées, mais non interdites en U. R. S. S.

Radio Moscou a récemment admis qu'un certain nombre d'émissions étrangères étaient brouillées, mais a précisé qu'en général, l'écoute de la radio étrangère n'était pas interdite. Considérant la possibilité de mettre fin au brouillage, Radio Moscou a déclaré: « Aussitôt que

nous n'aurons plus de raison de brouiller les transmissions, nous cesserons de le faire ». En même temps, Radio Moscou a souligné qu'il était difficile, en Russie, de capter les émissions radiophoniques britanniques, françaises et suédoises, mais que les émissions de la

Russie vers l'étranger étaient claires.

Certaines émissions étrangères qui ne sont pas brouillées en Union Soviétique même, le sont dans les pays du Bloc soviétique, notamment en Tchécoslovaquie.

Sous l'égide du Conseil de l'Europe recherches en faveur de l'hygiène du camping

Outre les bourses médicales individuelles accordées chaque année par le Conseil de l'Europe, le Comité des Ministres a institué, depuis 1959, un programme de recherches coordonnées pour les problèmes d'intérêt commun.

L'hygiène et les conditions sanitaires du camping ont été choisies sur recommandation du Comité des Experts en matière de santé publique comme sujet du dernier programme de recherches.

Le Comité de sélection des bourses médicales, sous la présidence du Professeur J. Parisot (France), a désigné comme membres du groupe de boursiers: le Dr. F. A. Haerting, spécialiste de questions de santé publique et d'hygiène, membre de l'Association allemande d'hygiène et de microbiologie; le Dr. M. Valenti, associé à la Direction du Bureau d'Hygiène de Rome, spécialiste en pédiatrie et en hygiène pratique; le Dr. M. A. Haagenrud, Directeur adjoint des Services médicaux d'Oslo, qui a participé à de nombreuses missions de l'Organisation Mondiale de la Santé.

M. L. Benvenuti, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, a confié au Professeur G. A. Canaperia le soin de diriger les recherches. Le Professeur Canaperia est Directeur des Relations Internationales et Culturelles au Ministère de la Santé Publique, Professeur associé d'Hygiène et de Médecine préventive à l'Université de Rome, Délégué du Gouvernement italien auprès de l'O.M.S. membre du Comité Exécutif de l'O.M.S. dont il a été Vice-Pré-

Le Congrès "Europa 61,"

Le 1er juin à la Maison de l'Europe le Professeur Alberto Cabella, vice-président du Comité d'organisation du Congrès «Europa 61» a exposé au journalistes les buts de cette importante manifestation, qui aura lieu à Turin du 29 juin au 2 juillet sous la présidence d'honneur du Maire de la Ville.

Le Congrès — a dit notamment Monsieur Cabella — se propose d'examiner les problèmes posés par la troisième révolution industrielle introduite par l'automation et l'unification économique et politique de l'Europe.

Parmi les rapporteurs à ce Congrès, on trouve MM. Rey, Caron, Philip, Spinelli, Enriquez, Colonnetti, Thiery, et autres personnalités importantes de la science et de la politique européenne.

Après l'exposé de M. Cabella, MM. Delmas, Secrétaire Général du Mouvement Fédéraliste Européen et Bareth, Secrétaire du Conseil des Communes d'Europe, ont souligné l'intérêt des respectives organisations à l'initiative qu'elles patronnent.

La réunion avait été placée sous la présidence de M. Bolis, Secrétaire Général du Congrès du Peuple Européen.

sident, Chef de la délégation italienne au Comité d'Experts en matière de Santé publique du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O.

Le Dr. Haerting a visité la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Autriche; le Dr. Valenti, la Grèce, la Suisse et la France; le Dr. Haagenrud, la Suède, le Danemark et le Royaume-Uni. Un questionnaire avait été envoyé aux administrations nationales de la santé publique des pays membres du Conseil de l'Europe et de la Suisse. Les réponses ont été transmises au groupe de re-

cherches qui s'est réuni en janvier 1960 pour établir un rapport commun.

Ce rapport, examiné et amendé par les Experts en matière de santé publique lors de leur session de juin 1960, contient les conclusions du groupe et des recommandations dont l'application contribuerait à élever le niveau général des installations sanitaires et des conditions d'hygiène dans les camps. Il vient de faire l'objet d'une publication du Conseil de l'Europe intitulée «Hygiène du Camping». Des exemplaires ont été adressés aux administrations sanitaires des pays membres du Conseil de l'Europe et à la Suisse pour être tenus à la disposition des autorités sanitaires locales chargées des questions de camping, afin de donner à celles-ci la possibilité de bénéficier de l'expérience acquise par les enquêteurs.



LE V^E CONGRÈS NATIONAL DE PHILOSOPHIE DU DROIT

Rome (31 mai - 4 juin 1961)

BULLETIN EUROPEEN

Le 31 mai a eu lieu dans l'Aula Magna de la Faculté de Droit à Rome, et à l'occasion de l'ouverture du Ve Congrès National de Philosophie du Droit, une cérémonie solennelle en l'honneur de notre Directeur, professeur Giorgio Del Vecchio, président du Congrès. Cette cérémonie à laquelle participaient notamment, outre de nombreuses personnalités des milieux culturels de la Capitale italienne, le Président de la Chambre des Députés, On. Leone et le Ministre italien de la Justice, M. Gonella, était destinée, entre autre, à remercier le professeur Del Vecchio pour le don qu'il vient de faire de sa bibliothèque, à l'Université.

* * *

Il ne nous appartient pas de souligner ici, dans ces pages qui passeront sous le contrôle de notre cher Directeur, ses mérites trop réels mais que son excessive modestie nous obligerait à « couper » sans pitié. La rédaction du B. E. estime néanmoins qu'il lui est permis d'évoquer à ce propos le cordial et vivant appui que le professeur Del Vecchio a toujours accordé à tous ceux qui l'ont approché au nom du savoir: toujours prêt à aider de sa parole et de ses actes ceux qui sont désireux de connaître et d'étudier, le professeur Del Vecchio avait réalisé, bien avant qu'ils fussent devenus à la mode dans les milieux pédagogiques, ces « contacts » humains, entre professeur et étudiants qui aident si efficacement les jeunes sur la voie parfois aride où ils s'en-



A l'occasion de l'ouverture du Ve Congrès de Philosophie du Droit dont il était le Président, notre directeur le professeur Giorgio Del Vecchio (à gauche sur la photo) parcourt les couloirs de la Faculté de Jurisprudence dont il a été Doyen pendant huit ans. Signalons à ce propos que le professeur fut également Doyen de la Faculté des Sciences Politiques et Recteur de l'Université de Rome.

gagent. Le don de la belle bibliothèque de 40.000 volumes que le professeur a formée avec amour au cours de sa longue et fertile carrière en est la claire démonstration, puisqu'il a voulu mettre à la disposition de tous un instrument de travail qui résume et symbolise le la-

beur de toute une vie d'études fécondes. Comme l'a souligné justement le professeur Cesari-Sforza qui a remercié le professeur Giorgio Del Vecchio au nom de tous ses collègues, « La Bibliothèque Del Vecchio ne sera pas un magasin de livres réservé, clos, mais un instrument

vivant de travail et d'étude».

Désireux de formuler leur approbation d'une manière tangible, les plus grands maîtres italiens de la Philosophie du Droit ont en outre réalisé, en l'honneur du professeur Del Vecchio, la publication d'un volume groupant divers écrits qu'ils lui ont offert pour la circonstance.

Le Recteur de l'Université de Rome, professeur Papi, a voulu lui aussi rendre hommage au professeur Del Vecchio en prononçant une allocution où il a souligné à quel point l'Université Romaine était heureuse de se grouper autour d'un des maîtres auxquels elle est redevable d'une si haute et si féconde contribution.

* * *

Très ému par la chaleur et la sincérité de la manifestation, le professeur Del Vecchio a pris la parole à son tour en sa qualité de Président de la Société Italienne de la Philosophie du Droit, organisatrice du Congrès. Soulignant l'intérêt de ce Congrès auquel le ministre de la Justice M. Gonella et le Recteur de l'Université professeur Papi participent cette année en qualité de rapporteurs, l'orateur a rappelé que les débats ont toujours été caractérisés par le respect de toutes les opinions, par la liberté de pensée et de parole: directive et principe qui inspirent pareillement la Revue Internationale de Philosophie du Droit qui est l'organe de la société qu'il préside. Enfin le professeur Del Vecchio a rappelé que dans les diverses universités italiennes sont en voie d'élaboration diverses monographies qui préludent à la réalisation d'une histoire complète de la philosophie du droit, une oeuvre qui manquait encore à l'Italie.

* * *

Au terme de la cérémonie, le professeur Del Vecchio a été longuement applaudi et fêté par son auditoire et plus particulièrement



Le professeur Del Vecchio qui a fait don de sa bibliothèque de 40.000 volumes à l'Université, pour que les étudiants puissent profiter du fécond instrument de travail qu'il a élaboré au cours de sa longue et fertile carrière, prend la parole pour répondre au professeur Cesarini Sforza qui vient de le remercier au nom de tous ses collègues. On voit, à la gauche de l'orateur, le professeur Papi, actuel recteur de l'Université de Rome.

vement par M. Leone, président de la Chambre des Députés et par S. Exc. M. Gonella, ministre de la Justice, qui s'est sou-

venu avec émotion de l'époque où il était assistant du professeur Del Vecchio.

La Rédaction

bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN Directeur responsable: **GIORGIO DEL VECCHIO**
 Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME
 Tél. 672.578

ABONNEMENTS

Italie	Lires 2000	Etranger	Dollars 3,—
ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000		ABONNEMENT D'HONNEUR..	10,—

c/c postale Roma N. 1/16299

Edité par:

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia
 Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/21/951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, B. von ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRÆDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques de Jong, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WILNANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.